

"La longue marche du douzième État membre de la C.E.E." dans La Libre Belgique (21 décembre 1978)

Légende: Le 21 décembre 1978, le quotidien La Libre Belgique retrace le processus préparatoire à la demande d'adhésion de l'Espagne aux Communautés européennes et dresse un portrait de la situation économique espagnole.

Source: La Libre Belgique. 21.12.1978, n° 355; 95e année. Bruxelles: Edition de la Libre Belgique S.A. "La longue marche du douzième Etat membre de la C.E.E", p. D1; D4.

Copyright: (c) La Libre Belgique

Le présent article est reproduit avec l'autorisation l'Editeur, tous droits réservés. Toute utilisation ultérieure doit faire l'objet d'une autorisation spécifique de la société de gestion Copiepresse info@copiepresse.be

URL:

http://www.cvce.eu/obj/la_longue_marche_du_douzieme_etat_membre_de_la_c_e_e_dans_la_libre_belgique_21_dece_mbre_1978-fr-85ec8894-837e-48b0-bd33-278634489be9.html

Date de dernière mise à jour: 20/02/2014

La longue marche du douzième État membre de la C.E.E.

Deux ans après la Grèce, quatre mois après le Portugal, l'Espagne a présenté, en juillet 1977, sa demande d'adhésion au Marché commun. Un long processus est désormais engagé au terme duquel ce pays qu'on connaît mal au point de vue économique et qui, ces dernières années, s'est développé industriellement de manière surprenante, deviendra le douzième partenaire européen.

C'est le 17 février 1976 que le ministre espagnol des Affaires étrangères de l'époque, M. de Areilza, venu à Bruxelles peu après l'intronisation du roi Juan Carlos, indiquait aux autorités de la Commission européenne que l'Espagne pourrait demander son adhésion à la Communauté dès que le processus de démocratisation progressive du pays aurait été accompli. Ces perspectives ne pouvaient surprendre personne; depuis de nombreuses années, on savait que l'Espagne, engagée sur les voies de l'industrialisation, rejoindrait un jour cette dynamique européenne. Mais, jusque-là, c'était l'Europe qui avait boudé l'Espagne et refusé tout lien institutionnel parce que son régime n'était pas démocratique.

Cet obstacle étant levé, plus rien ne s'opposait à ce que l'Espagne présentât officiellement sa demande d'adhésion. C'est ce qui fut fait le 28 juillet 1977, immédiatement après les élections de juin. Commença alors le long processus institutionnel qui n'est pas près de prendre fin, puisqu'à l'heure actuelle la Commission n'est est encore qu'à la rédaction de l'avis qu'elle devrait transmettre au Conseil des ministres avant la fin de cette année. Alors seulement, commenceront les négociations proprement dites qui déboucheront, si tout va bien, sur une première période de transition. Les portes du Marché commun sont ouvertes, mais il n'en reste pas moins que pour obtenir son droit d'entrée, la patience reste la meilleure des vertus.

Accord commercial

En fait, il existe déjà depuis 1970 entre l'Europe, qui n'était encore que celle des Six, et l'Espagne un accord commercial préférentiel visant à supprimer progressivement les obstacles essentiels aux échanges. Mais, à peine l'encre de cet accord était-elle sèche qu'il fallut l'adapter: l'entrée des trois nouveaux membres du club européen en modifiait sensiblement les répercussions. La Grande-Bretagne constituait, en effet, le principal marché à l'exportation des produits agricoles espagnols, souvent non couverts par l'accord initial et son tarif allait être relevé pour s'aligner sur celui de ses nouveaux partenaires. Il apparut ainsi que l'Espagne ne pouvait accepter une simple extension technique de l'accord aux nouveaux pays membres et qu'il était nécessaire de procéder à des aménagements de fonds.

On entra à ce moment dans une nouvelle et longue période de négociations où les choses piétinèrent. Au début de 1975, un compromis commençait à se dégager lorsque la Communauté décida d'interrompre les réunions pour protester contre la violation des droits de l'homme en Espagne où le régime Franco vivait ses dernières heures.

Lorsqu'au début de 1976 le ministre de Areilza vint à Bruxelles pour effectuer la démarche dont nous parlions plus haut, il relança l'idée de l'actualisation de l'accord; mais comme son gouvernement entendait situer ses relations avec la Communauté dans la perspective d'une adhésion rapide (!), il s'avéra bientôt inutile de poursuivre la réalisation de l'objectif du libre-échange à travers cette révision. La Commission proposa plutôt la négociation d'un protocole additionnel à l'accord commercial de 1970, valable jusqu'à la fin de 1981, et prévoyant, outre l'extension des dispositions de l'accord à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande, des réductions douanières mutuelles et limitées, de nouvelles concessions agricoles au bénéfice de l'Espagne ainsi qu'un régime pour les échanges du secteur de l'acier et du charbon.

Sur cette base, les négociations reprirent en février de cette année et ne sont toujours pas terminées, ce qui pourrait décourager les plus patients s'il ne s'agissait de problèmes vitaux pour l'Espagne.

En fait, il semble bien que l'accord de 1970 ne sera jamais aménagé et qu'on va s'en tenir à la situation existante pour concentrer les efforts sur les perspectives de l'adhésion. L'Espagne doit se préparer à réaliser avec la C.E.E. un véritable libre-échange qui n'implique pas seulement la suppression des droits de douane,

mais l'élimination de toutes les entraves aux échanges et l'application intégrale des dispositions communautaires. De son côté, le Marché commun doit se préparer à intégrer l'agriculture espagnole dans la politique commune. Dans une telle perspective, les aménagements mineurs à tel ou tel droit de douane, comme le demanderait l'adaptation de l'accord commercial de 1970, perdent singulièrement leur importance.

Dixième puissance industrielle

Au-delà de l'histoire de relations qui n'ont guère été encouragées par les faits et les arrangements, comment se présente aujourd'hui le profil économique de l'Espagne en fonction de la Communauté?

L'Espagne est, il faut le souligner, la dixième puissance industrielle du monde. Sa croissance a été stupéfiante: de 1960 à 1975, sa production d'acier est passée de 1,9 million de tonnes à 11,1 millions, sa production automobile est passée de 39.600 à 696.000 unités, sa production de ciment de 5,2 millions de tonnes à 23,9 millions, sa production d'électricité, enfin, est passée de 16.600 millions de kWh à 82.400. Nous voilà loin des seuls horizons touristiques de Torremolinos ou de la Costa del Sol ! L'Espagne est bien autre chose qu'une simple terre de vacances!

Son produit national brut dépassait légèrement les 100 milliards de dollars en 1976, le produit par tête (2.865 \$) se situant aux alentours de l'Irlande, au terme d'une croissance économique qui, de 1965 à 1975, a été en moyenne de 5,9% par an contre 3,5% pour la Communauté. Après la crise pétrolière, la croissance n'a cependant pas dépassé 1% en 1975 et 1976, avant de reprendre en 1977 dans un climat toutefois marqué par la persistance du chômage, le déficit de la balance des paiements et un taux d'inflation de l'ordre de 25% (décembre 1976 – décembre 1977) que le gouvernement voudrait réduire à environ 16% en 1979.

La Communauté est, de loin, le client et le fournisseur le plus important de l'Espagne. Sa part dans les exportations de l'Espagne est stable, passant de 47,8% en 1973 à 46,4% en 1976, tandis qu'elle a régressé de 42,9% en 1973 à 33,1% en 1976 pour les importations, ceci en raison de l'augmentation du coût des produits pétroliers.

Voici les chiffres des échanges de l'Espagne avec les Neuf:

	Importations de l'Espagne commercial		Exportations de l'Espagne	Déficit
1973	4.112	2,463	1.649	
1974	5.548	3.360	2.188	
1975	5.461	3.432	2.029	
1976	5.785	4.048	1.737	
1977	4.610	3.347	1.263	

(trois premiers trimestres)

(Sources: O.S.C.E., Bulletin mensuel du Commerce extérieur, février 1978 et n° spécial 1958-1976.)

Même sans tenir compte des rentrées touristiques originaires des Neuf et des transferts opérés par les nombreux émigrés espagnols dans la Communauté, les échanges de l'Espagne avec le Marché commun, encore que déficitaires, sont plus équilibrés que ceux qu'elle entretient avec le reste du monde. En 1973 et 1976, les importations globales de l'Espagne ont, en effet, été couvertes par des exportations qu'à concurrence de la moitié de leur valeur. La situation s'est cependant améliorée en 1977, le déficit commercial global ayant été ramené de 8,7 à 7,6 milliards de dollars, grâce à une forte montée des exportations (+ 17,5%) accompagnée d'une stagnation des importations (+1,6%, soit environ – 8% en valeur réelle). Quant au déficit de la balance courante des paiements, il a pu être réduit de 4,3 à 2,5 milliards de dollars.

Telle est cette Espagne qui, un jour plus ou moins lointain, finira bien par devenir le douzième membre d'un Marché commun en pleine évolution? Il ne s'agit plus du classique pays fournisseur de fruits, légumes, vins et conserves, comme voudraient le faire notamment croire certains milieux français qui, par un nationalisme

étroit et des considérations aussi retardataires qu'égoïstes, prétendent s'opposer à cette adhésion. L'Espagne est devenue entre-temps un pays industriel digne d'être un bon partenaire européen, c'est une réalité nouvelle dont on doit tenir compte.

La longue marche du douzième Etat membre de la C.E.E.

Deux ans après la Grèce, quatre mois après le Portugal, l'Espagne a présenté, en juillet 1977, sa demande d'adhésion au Marché commun. Un long processus est désormais engagé au terme duquel ce pays qu'on connaît mal au point de vue économique et qui, ces dernières années, s'est développé industriellement de manière surprenante, deviendra le douzième partenaire européen.

C'est le 17 février 1976 que le ministre espagnol des Affaires étrangères de l'époque, M. de Areilza, venu à Bruxelles peu après l'intronisation du roi Juan Carlos, indiquait aux autorités de la Commission européenne que l'Espagne pourrait demander son adhésion à la Communauté dès que le processus de démocratisation progressive du pays aurait été accompli. Ces perspectives ne pouvaient surprendre personne; depuis de nombreuses années, on savait que l'Espagne, engagée sur les voies de l'industrialisation, rejoindrait un jour cette dynamique européenne. Mais, jusque-là, c'était l'Europe qui avait boudé l'Espagne et refusé tout lien institutionnel parce que son régime n'était pas démocratique.

Cet obstacle étant levé, plus rien ne s'opposait à ce que l'Espagne présentât officiellement sa demande d'adhésion. C'est ce qui fut fait le 28 juillet 1977, immédiatement après les élections de juin. Commença alors le long processus institutionnel qui n'est pas près de prendre fin, puisqu'à l'heure actuelle la Commission n'est encore qu'à la rédaction de l'avis qu'elle devrait transmettre au Conseil des ministres avant la fin de cette année. Alors seulement, commenceront les négociations proprement dites qui déboucheront, si tout va bien, sur une première période de transition. Les portes du Marché commun sont ouvertes, mais il n'en reste pas moins que pour obtenir son droit d'entrée, la patience reste la meilleure des vertus.

Accord commercial

En fait, il existe déjà depuis 1970 entre l'Europe, qui n'était encore que celle des Six, et l'Espagne un accord commercial préférentiel visant à supprimer progressivement les obstacles essentiels aux échanges. Mais, à peine l'encre de cet accord était-elle sèche qu'il fallut l'adapter: l'entrée des trois nouveaux membres du club européen en modifiait sensiblement les répercussions. La Grande-Bretagne constituait, en effet, le principal marché à l'exportation des produits agricoles espagnols, souvent non couverts par l'accord initial et son tarif allait être relevé pour s'aligner sur celui de ses nouveaux partenaires. Il apparut ainsi que l'Espagne ne pouvait accepter une simple extension technique de l'accord aux nouveaux pays membres et qu'il était nécessaire de procéder à des aménagements de fonds.

On entra à ce moment dans une nouvelle et longue période de négociations où les choses piétinèrent. Au début de 1975, un compromis commençait à se dégager lorsque la Communauté décida d'interrompre les réunions pour protester contre la violation des droits de l'homme en Espagne où le régime Franco vivait ses dernières heures.

Lorsqu'au début de 1976 le ministre de Areilza vint à Bruxelles pour effectuer la démarche dont nous parlions plus haut, il relança l'idée de l'actualisation de l'accord; mais comme son gouvernement entendait situer ses relations avec la Communauté dans la perspective d'une adhésion rapide (!), il s'avéra bientôt inutile de poursuivre la réalisation de l'objectif du libre-échange à travers cette révision. La Commission proposa plutôt la négociation d'un protocole additionnel à l'accord commercial de 1970, valable jusqu'à la fin de 1981, et prévoyant, outre l'extension des dispositions de l'accord à la Grande-Bretagne, au Danemark et à l'Irlande, des réductions douanières mutuelles et limitées, de nouvelles concessions agricoles au bénéfice de l'Espagne ainsi qu'un régime pour les échanges du secteur de l'acier et du charbon.

Sur cette base, les négociations reprirent en février de cette année et ne sont toujours pas terminées, ce qui pourrait décourager les plus patients s'il ne s'agissait de problèmes vitaux pour l'Espagne.

En fait, il semble bien que l'accord de 1970 ne sera jamais aménagé et qu'on va s'en tenir à la situation existante pour concentrer les efforts sur les perspectives de l'adhésion. L'Espagne doit se préparer à réaliser avec la C.E.E. un véritable libre-échange qui n'implique pas seulement la suppression des droits de douane, mais l'élimination de toutes les entraves aux échanges et l'application intégrale des dispositions communautaires. De son côté, le Marché commun doit se préparer à intégrer l'agriculture espagnole dans la politique commune. Dans une telle perspective, les aménagements mineurs à tel ou tel droit de douane, comme le demanderait l'adaptation de l'accord commercial de 1970, perdent singulièrement leur importance.

Dixième puissance industrielle

Au-delà de l'histoire de relations qui n'ont guère été encouragées par les faits et les arrangements, comment se présente aujourd'hui le profil économique de l'Espagne en fonction de la Communauté?

L'Espagne est, il faut le souligner, la dixième puissance industrielle du monde. Sa croissance a été stupéfiante: de 1960 à 1975, sa production d'acier est passée de 1,9 million de tonnes à 11,1 millions, sa production automobile est passée de 39.600 à 696.000 unités, sa production de ciment de 5,2 millions de tonnes à 23,9 millions, sa production d'électricité, enfin, est passée de 16.600 millions de kWh à 82.400. Nous voilà loin des seuls horizons touristiques de Torremolinos ou de la Costa del Sol! L'Espagne est bien autre chose qu'une simple terre de vacances!

Son produit national brut dépassait légèrement les 100 milliards de dollars en 1976, le produit par tête (2.865 \$) se situant aux alentours de l'Irlande, au terme d'une croissance économique qui, de 1965 à 1975, a été en moyenne de 5,9% par an contre 3,5% pour la Communauté. Après la crise pétrolière, la croissance n'a cependant pas dépassé 1% en 1975 et 1976, avant de reprendre en 1977 dans un climat toutefois marqué par la persistance du chômage, le déficit de la balance des paiements et un taux d'inflation de l'ordre de 25% (décembre 1976 – décembre 1977) que le gouvernement voudrait réduire à environ 16% en 1979.

La Communauté est, de loin, le client et le fournisseur le plus important de l'Espagne. Sa part dans les exportations de l'Espagne est stable, passant de 47,8% en 1973 à 46,4% en 1976, tandis qu'elle a régressé de 42,9% en 1973 à 33,1% en 1976 pour les importations, ceci en raison de l'augmentation du coût des produits pétroliers.

Voici les chiffres des échanges de l'Espagne avec les Neuf:

Importations de l'Espagne Exportations de l'Espagne Déficit commercial

1973 4.112 2.463 1.649

1974 5.548 3.360 2.188

1975 5.461 3.432 2.029

1976 5.785 4.048 1.737

1977 4.610 3.347 1.263

(trois premiers trimestres)

(Sources: O.S.C.E., Bulletin mensuel du Commerce extérieur, février 1978 et n° spécial 1958-1976.)

Même sans tenir compte des rentrées touristiques originaires des Neuf et des transferts opérés par les nombreux émigrés espagnols dans la Communauté, les échanges de l'Espagne avec le Marché commun, encore que déficitaires, sont plus équilibrés que ceux qu'elle entretient avec le reste du monde. En 1973 et 1976, les importations globales de l'Espagne ont, en effet, été couvertes par des exportations qu'à concurrence de la moitié de leur valeur. La situation s'est cependant améliorée en 1977, le déficit commercial global ayant été ramené de 8,7 à 7,6 milliards de dollars, grâce à une forte montée des exportations (+ 17,5%) accompagnée d'une stagnation des importations (+1,6%, soit environ – 8% en valeur

réelle). Quant au déficit de la balance courante des paiements, il a pu être réduit de 4,3 à 2,5 milliards de dollars.

Telle est cette Espagne qui, un jour plus ou moins lointain, finira bien par devenir le douzième membre d'un Marché commun en pleine évolution? Il ne s'agit plus du classique pays fournisseur de fruits, légumes, vins et conserves, comme voudraient le faire notamment croire certains milieux français qui, par un nationalisme étroit et des considérations aussi retardataires qu'égoïstes, prétendent s'opposer à cette adhésion. L'Espagne est devenue entre-temps un pays industriel digne d'être un bon partenaire européen, c'est une réalité nouvelle dont on doit tenir compte.